

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES

MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES

PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL

PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

83, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux

Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES

NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBURG
NEW-YORK-

MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL

NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

WHITE STAR-DOMINION LINE

ROUTE DU SAINT-LAURENT

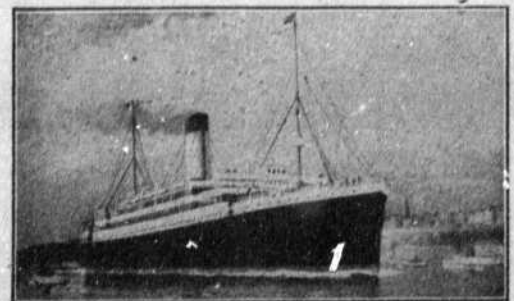
MONTREAL-QUEBEC-LIVERPOOL (En été)

PORTLAND Me-LIVERPOOL (En hiver)

BREME - CHERBOURG - SOUTHAMPTON - HALIFAX

Billets de connaissance circulaires de Paris, le Havre, Lyon,
Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigé-
rateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance
distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient
tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins
de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris;
H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A.
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et
Cie, Bâle.

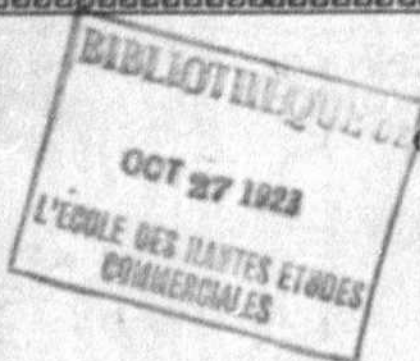
PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris, The American Travel &
Transport Agency; A. LeFont-A. Le Nices, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 83 rue St-Jacques.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et
Notre-Dame, Montréal.

24e ANNEE



OCTOBRE 1923

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Exposé de la médecine industrielle . . .	131	Les circulaires	136
La prévention contre les incendies	134	L'emprunt canadien	136
Le marché pour les biscuits au soda et les biscuits de fantaisie dans les Antilles . .	135	Des faits et des chiffres	136
Les conférences à la Chambre de com- merce	135	Séances de la Chambre	137
		La loi de faillite	141
		Exposition des jouets	141

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1923-1924

PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, 87, rue Saint-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT.

M. JOSEPH DAoust, 19, Carré Victoria.

TRESORIER:

M. RAOUl-O. GROTHE, 555, Boul. St-Laurent.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, 338, Notre-Dame Ouest.

SECRETARE

M. J.-C. GROVES-CONTANT, 76, St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, Notre-Dame Ouest.

M. L.-E. BEAULIEU, C.R., 11, Place d'Armes.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Ethier, Isaie Préfontaine, O.-B. Ferrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélar Fortier, Frank Pauzé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal, Alfred Lambert.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G., C.P., Ministre de la Justice.

CONSEILLERS:

MM. Beaubien Joseph, Prés. Frontenac Breweries Ltd., Ave Casgrain.
Bourcier, J.-O., marchand en gros, 20 sq. Victoria.
Cardin Israël, Directeur et sec.-trés. P.-P. Martin & Cie, 50, St-Paul Ouest.
Debien J.-A., Prés. Ass. des épiciers, 112, Avenue du Parc.
Desaulniers J.-V., courtier en immeubles, 90, rue St-Jacques.
Dubau, J.-Geo., Dir. et Gérant Merchants & Employers Guarantee & Accident Co., 18, rue St-Denis.
Fontaine Emile-F., dir.-gér. "Agence can. de Pub.", 234, Laguchetière Ouest.
Fortier Hector-F., Les Usines chimiques du Canada, 42, rue Grothé.
Gariépy Edouard, dir. "Granger Frères Ltee", 43, Notre-Dame Ouest.

MM. Gervais J.-P., march. de nouveautés, 209, Sts-Catherine Est.
Gravel C.-E., adm. de successions, 50, Notre-Dame Ouest.
Laberge F.-C., ingénieur civil, 30, rue St-Jacques.
Laferté J.-A., march. de bois, 97, rue St-Jacques.
Lanthier Raoul, V.-P. Kingsbury Footwear Ltd, 679, LaSalle.
Labreys Henry, dir. Ecole des Hautes Etudes Comm., Ave Viger.
Lymburner L.-M., industriel, 92, Notre-Dame Est.
Paulhus J.-A., de "D. Hatton & Cie, 15, rue Bonsecours.
Racine C.-E., courtier en douane, 121, Board of Trade Bldg.
Trudeau Théo, Prés. Trudeau Carriage Co., 265, rue Visitation.
Rolland J.-Pierre, dir. "Cie de Papier Rolland Ltee", 143 St-Paul Ouest.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL.

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C.F., de Laporte, Martin Ltee, 534 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 560 Av. Davaar, Out.
Damase Masson, ancien négociant, St-Laurent, P.Q.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
Isaie Préfontaine, financier, 35, St-Jacques.
O.-S. Ferrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 311 boul. St-Laurent.

MM. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.
Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Papineau.
Frank Pauzé, march. de bois, 326, avenue Green.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Sts-Catherine Est.
Joseph Fortier, 120, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 10, De Bresoles.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. B. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1923-1924

Affaires municipales:—M. J.-V. Desaulniers, président; MM. Jos. Beaubien, J.-O. LaBrecque, S. Ouimet, Alex. Prud'homme.

Agriculture et colonisation:—M. Adélar Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornéliier, Dr F.-T. Daubigny, J.-A. Paquet.

Cuir et peaux:—M. Alfred Lambert, président; MM. Emile Corbell, L.-E. Gauthier, Raoul Lanthier, Paul Roy.

Enseignement technique et commercial:—M. Ed. Montpetit, président; MM. Louis Bourgoïn, Ed. Gariépy, P. LeCointe, Henri Viau.

Épiceries et produits alimentaires:—M. Wilfrid Archambault, président; MM. J.-A. Debien, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce:—M. Henry Laureys, président; MM. J.-N. Cabana, C.-E. Gravel, L.-N. Patenaude, Frank Pauzé.

Expositions et musées:—M. Ludger Gravel, président; MM. Alcide Chaussé, F.-E. Fontaine, Pierre Rolland, Arthur Vincent.

Finances:—M. Joseph Daoust, président; MM. Paul Joubert, Raoul Grothé, L.-M. Lymburner, Jos. Quintal, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, Alf. Lambert.

Législation:—Hon. N. Pérodeau, président; MM. J.-Geo. Dubau, F.-C. Laberge, L.-A. Lavallée, Rod. Tourville.

Industrie minière, forestière et hydro-électrique:—M. J.-A. Laferté, président; MM. J.-P. Dupuis, Avila Dufort, Rolland Préfontaine, Alfred Roy.

Nouveautés:—M. Israël Caroin, président; MM. Armand Dupuis, Jos. Filiatrault, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy.

Produits chimiques:—M. Hector-F. Fortier, président; MM. J.-A.-M. Charbonneau, Jos. Contant, Arthur Décarry, J.-G.-A. Fillion.

Quincaillerie et métaux:—M. Théo. Trudeau, président; MM. J. Alfred Barrette, Alf. Jeannotte, Tel. Latourelle, Aquila Legris.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones: M. C.-H. Catelli, président; MM. Jos. Fortier, C.-E. Racine, Arthur Surveyer, J.-A. Trudeau, J.-A. Paulhus, S. Ouimet.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

**La Corporation de Garantie de
Titres et de Fiducie du Canada**

Capital souscrit \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

**NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES**

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MAC TIER
J. N. DUPUIS	WALTER MOLSON
SIR GEORGE GARNEAU	SIR WILLIAM PRICE
AIME GEOFFRION	DONAT RAYMOND
SIR CHARLES GORDON	HON. J. M. WILSON

IMMEUBLE BANQUE D'OTTAWA, 224 rue St-Jacques
MONTREAL
TELEPHONE MAIN 6803

**La Société d'Administration
Générale**

Incorporés par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit:	\$300,000
Capital payé:	\$125,000
Réserve et profit non distribués:	\$214,125-00
Fonds administrés:	\$14,900,119.15

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-
COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAFORTE, C. F., Montréal, Prés.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal, Vice-Président.
J. O. GRAVEL, Montréal.
A. TURRETTINI, Paris, France.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-FOUSSEN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C. R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Main 2557



**SUPERFINE
LINEN RECORD**

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre
PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITEE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

Cartes de fêtes françaises

Notre assortiment de cartes françaises, pour Noël et le
Jour de l'An, gravées, lithographiées et coloriées à la main, a
été augmenté considérablement et vous trouverez chez nous
le plus grand choix de cartes artistiques d'un goût très dé-
licat, de dessins et genres très nouveaux, de cartes unies ou
de fantaisie rédigées surtout en bon français, chacune so-
gneusement et joliment finie d'un noeud de ruban, fournie
avec enveloppe. (Nous les avons aussi en anglais.)

Un centin à quarante centins chacune.
Catalogue illustré envoyé sur demande.
Nous imprimons sur commande spéciale les

CARTES PERSONNELLES

pour Noël et le Jour de l'An avec nom et adresse.
Tous renseignements supplémentaire seront fournis sur
demande.

Nous avons tous les

ALMANACHS Canadiens et Français.

Aussi une très grande variété de

CALENDRIERS Religieux et de Fantaisie.

Une collection complète et choisie de

LIVRES D'ETRENNES, Edition de luxe.

Catalogues envoyés sur demande.

Attention tout à fait spéciale aux commandes par poste.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Le numéro: 79
Abonnement—L'année: \$1.00

MONTREAL, OCTOBRE 1923

Le service gratuit de "Bulletin" est
fait à tous les membres de la Chambre.

EXPOSE DE LA MEDECINE INDUSTRIELLE

Par le docteur J. A. Mireault.

Au cours des dix dernières années, nous avons vu les frontières de la Médecine et de l'Économie Politique se rapprocher et se confondre sur plusieurs points. Des recherches scientifiques sur le fonctionnement du principal facteur de production — l'être humain — ont amené la création de la Médecine Industrielle. Ce n'est pas une science nouvelle mais un art qui rassemble les différentes spécialités médicales et les dirige vers un but déterminé, — la production.

Le développement très accentué de certaines branches de la médecine a fait perdre de vue, au médecin, son rôle social, ne lui laissant qu'un caractère exclusivement professionnel.

Dans les établissements industriels ou commerciaux, toute l'attention des directeurs s'est attachée au moteur mécanique, en négligeant le moteur organique; les machines en usage ont été étudiées avec le plus grand soin en vue de leur adaptation, de leur durée, et de leur rendement; mais on a oublié que l'être humain avait des aptitudes spéciales, des qualifications physiques particulières, des besoins naturels et moraux méritent d'être respectés, si l'on veut obtenir la plus grande somme de rendement avec le moins d'usure.

L'objet de la Médecine Industrielle est le maintien de l'équilibre vital aux différents âges, chez les différents sexes des nationalités différentes qui forment la classe des travailleurs.

Pour obtenir ce résultat, il faut prévenir la maladie et les accidents; exercer une surveillance continue de la santé des employés; étudier les capacités de chaque individu; découvrir les risques du travail; régler les heures d'ouvrage et les gages; se rendre compte des rapports quotidiens entre ouvriers et patrons; des relations entre compagnons; donner les soins appropriés aux malades et aux accidentés; établir la compensation pour la durée de l'incapacité temporaire, et pour le degré d'invalidité permanente; choisir l'emploi convenant le mieux aux aptitudes corporelles de chaque individu; veiller au retour des infirmes et des invalides, au chantier de la production et de l'Économie; en somme, la Médecine Industrielle recherche l'équation du problème humain, de la santé et du pouvoir effectif de l'individu lui-même, en même temps que du groupe entier des employés.

Avec le développement de cette spécialité, nous approcherons, de plus en plus, de l'idéal expliqué par Junkhe, lorsqu'il disait: "Le résultat obtenu doit permettre au travaillant de jouir des fruits de son labour, de donner à sa vieille mère l'appui de son bras; sa femme ne sera pas veuve prématurément; ses enfants auront un père; les infirmes et les estropiés, ces misérables épaves, ne seront pas un sous-produit de l'industrie."

Il s'ensuit qu'il faut découvrir et élaguer les causes intrinsèques et extrinsèques de la fatigue inutile; prévenir les maladies et les accidents chez les ouvriers en général et empêcher la victime de maladie ou d'accident de souffrir une perte de temps trop considérable; faire une sélection judicieuse des emplois selon les qualités physiques de l'individu et les conditions du travail; transformer tout ce qui peut diminuer le bien-être physique et mental de l'homme, en particulier, et les employés, en général.

Pour atteindre cet objectif, un grand nombre de compagnies industrielles, — aux États-Unis principalement, — ont incorporé à leurs établissements un système effectif de surveillance de la santé, où l'activité du médecin ne s'exerce plus seulement à traiter maladies et accidents, mais à avoir la conduite du moteur organique, à être l'ingénieur de la machine humaine. L'on a compris, par conséquent, qu'il est aussi important d'accorder une attention sérieuse à l'engin en bon état de fonctionnement qu'à l'appareil en désordre. Il faut donc prendre en considération: 1° Les employés; 2° Les conditions physiques de l'établissement où il travaille; 3° La nature du travail accompli.

A. Précautions à prendre envers les employés:

1° Faire l'examen physique complet des candidats aux positions,

(a) Pour protéger l'ensemble des vieux employés contre tout danger de maladie contagieuse, pouvant être apportée par de nouveaux membres.

(b) Pour empêcher les ouvriers entrants d'accomplir un travail nuisible à leur état de santé ou à leur condition physique.

(c) Pour défendre les nouveaux venus, moins bien favorisés sous le rapport de leur constitution, contre les risques d'un travail dangereux, et pour leur trouver une occupation où ils puissent être d'une plus grande efficacité.

2° Renseigner les candidats sur les mesures en vigueur dans l'établissement pour prévenir maladies et accidents:

(a) Parce que l'ignorance de ces moyens peut être cause de désastres.

(b) Parce que leur connaissance apportera une coopération plus utile au système établi.

3° L'examen physique complet des vieux employés est nécessaire à certaines périodes, ou à l'occasion de certains événements qui imposent une surveillance plus active de la santé:

(a) Pour découvrir les menaces d'une maladie afin de la prévenir ou de la guérir pendant qu'elle est curable.

(b) Pour s'éclairer sur les conditions qui exposent l'ouvrier lui-même ou ses compagnons à des accidents dont il serait la cause. Il est aussi important de surveiller le moteur humain que les autres machines du chantier d'entreprise.

(c) Pour se rendre compte de l'opportunité de faire des règlements pour empêcher la discrémination des maladies contagieuses.

(d) Afin de connaître ceux qui sont en état d'infériorité, soit corporelle, soit mentale, pour leur confier une tâche où ils seront moins exposés et plus utiles.

(e) Pour obtenir une connaissance exacte du patient à traiter, un examen médical sérieux doit précéder l'institution du traitement, quelle que soit la nature de la maladie ou de l'accident.

4° Attirer l'attention de l'ouvrier sur le fait que son capital est formé d'un corps sain et de membres agiles, afin d'obtenir sa coopération pour éviter maladies et accidents:

(a) En leur expliquant les raisons des mesures prises et à prendre.

(b) En s'assurant un travail d'équipe par la formation de comités pour éviter les accidents, prévenir les maladies, et assurer la salubrité de l'institution.

(c) En faisant de la propagande sur les différentes parties du sujet, au moyen de conférence, de causeries, de pancartes, de sentences écrites sur le dos des enveloppes de paye, de circulaires mises dans ces enveloppes, et même par un journal ou bulletin périodique, si l'importance de l'organisation l'exige.

(d) En obtenant l'influence des directeurs de l'entreprise, qui doivent être les premiers à s'intéresser à la chose.

(e) En étant prêt à toujours fournir l'assistance médicale à ceux qui en ont besoin, en leur assurant les meilleurs soins et la plus grande sollicitude pour leur état; devenant ainsi des missionnaires de bonne santé au milieu de la tribu des travailleurs.

4° Adaptabilité de l'individu à son genre de travail:

(a) Chaque fois qu'il se présente un nouveau cas, s'assurer si l'homme est bien à sa place, — si le piston glisse bien dans le cylindre, — ou si l'ouvrage est incompatible avec l'état physique ou men-

tal de l'individu. C'est le meilleur moyen d'éviter prostrations nerveuses et déchéances physiques; pour obtenir un travail plus efficace en fournissant à cette personne un emploi convenant mieux à ses dispositions.

(b) Les effets toxiques de la fatigue, résultat d'un excès de travail, d'une occupation monotone, de la répétition rapide et prolongée des mêmes mouvements, et de beaucoup d'autres causes à découvrir et à prévenir.

(c) Les maladies professionnelles et les possibilités cachées de certaines affections causées par des occupations, réputées anodines, peuvent être mises au jour et écartées.

5° Relations entre employés et ses compagnons d'atelier.

(a) L'incompatibilité de caractère d'un ouvrier avec son contremaître ou quelques-uns de ses camarades produit souvent un état de déchéance physique et nerveuse qui augmente les risques du métier et diminue le rendement.

(b) Chez les employés du sexe féminin la propreté du corps doit être surveillée de près à cause des odeurs qui se dégagent d'une peau qui ne connaît pas l'usage fréquent du bain et du savon. C'est une question qu'il n'est pas toujours facile d'aborder.

(c) Une étude approfondie de ces rapports constants entre employés peut éviter nombre de maladies, d'accidents, et beaucoup de perte de temps.

6° Mesures spécifiques préventives.

(a) L'inspection médicale des dents, de la bouche, de la gorge, des yeux, des oreilles et du nez, peut rendre des services inappréciables.

(b) Du repos, un changement d'ouvrage, un traitement approprié, empêcheront des conditions sérieuses de s'aggraver.

(c) Les vaccins et les inoculations spécifiques enravent la marche de maladie comme la fièvre typhoïde par exemple et empêchent leur éclosion.

(d) Des fumigations antiseptiques sont nécessaires pour désinfecter les lieux où se trouvait un individu atteint de maladie contagieuse.

(e) Bien recommander un traitement immédiat et effectif pour chaque cas pathologique et voir que l'employé le mette à exécution.

7° Le foyer de l'ouvrier.

(a) Le manque d'hygiène à la maison, les inquiétudes du foyer, la maladie au sein de la famille et beaucoup d'autres choses: ignorance, ivrognerie, amour du jeu, veilles prolongées sont des facteurs de déchéance physique et mentale rencontrés trop souvent dans la classe des travailleurs. L'assistance du patron sera très utile au médecin pour remédier à cette situation pénible.

(b) Les employés doivent comprendre qu'il est de leur devoir de rapporter au directeur sanitaire de l'usine les cas de maladies contagieuses affectant les membres de leur famille.

(c) De la sympathie, accompagnée d'un secours pratique, aura un effet bienfaisant sur la santé et l'efficacité au travail de l'ouvrier dont la famille est dans le malheur. Comme le dit Gestre, dans son travail:

"PRODUCTION INDUSTRIELLE ET JUSTICE SOCIALE EN AMERIQUE"

"La visite et la surveillance médicales ont pour double but d'établir l'état de santé du postulant, et ses aptitudes physiques particulières pour le métier qu'il désire exercer. C'est là une garantie pour la direction, une garantie pour l'ouvrier et une garantie pour la collectivité des ateliers. Est-il admissible en bonne logique et en simple humanité, qu'on introduise dans un atelier un tuberculeux, qu'on mette à la forge un homme qui a un souffle au coeur, qu'on charge du transport de poids lourds un être qui a des varices? N'y a-t-il pas des qualités de finesse de vue ou d'ouïe, de souplesse et d'agilité, de dextérité manuelle, ou contraire, de résistance massive et de vigueur musculaire, qui doivent décider de l'affectation de tel individu à tel travail? Sans doute, l'expérience déjà acquise, les références fournies, les préférences exprimées auront le plus grand poids; mais les individus ne se connaissent pas toujours bien eux-mêmes; parfois ils sont indécis ou incertains et ne savent dans quelle direction s'engager. En dépit des répugnances marquées par les ouvriers, la visite médicale leur rend à eux-mêmes de grands services, en même temps qu'elle assure à la direction une réduction du *turnover* (des fluctuations du personnel) et un personnel véritablement adapté à sa tâche. Quant aux craintes des ouvriers que la visite médicale ne les prive de travail, elle n'est pas fondée; les statistiques accusent seulement deux à trois pour cent d'éliminations pour cause d'insuffisance physique. Encore un tiers de ces éliminés ne le sont-ils que temporairement, jusqu'à ce qu'une opération (par exemple dans le cas de hernie) ou traitement approprié les ait remis sur pied. Les conseils du médecin d'usine ont ainsi sauvé plus d'un ouvrier, ignorant son état, de la perte complète de sa santé."

La politique myope de recourir aux soins les moins dispendieux pour aider aux victimes des accidents et des maladies professionnelles devient rapidement une chose du passé. Les chefs d'industrie commencent à le comprendre et réalisent qu'en payant il leur en coûte moins cher; qu'il vaut mieux prévenir que réparer. En offrant à leurs employés la plus grande somme de protection, ils retirent une plus grande somme de production. Ces observations amènent Gestre à conclure ainsi: "La conception scientifique de l'organisation de l'industrie domine aujourd'hui la pensée des directeurs et des administrateurs, comme elle guide depuis un siècle la pensée des ingénieurs, des inventeurs et des tech-

niciciens. Aucune forme de l'action ne doit être laissée au hasard ou à l'improvisation. Partout la connaissance précise, l'enchaînement rigoureux des causes et des effets, les mesures exactes, le raisonnement mathématique, s'imposant à l'atelier comme au laboratoire, dans la conduite d'un établissement comme dans la conduite d'une machine, dans l'emploi des forces humaines comme dans l'emploi des forces brutes."

II.—ROLE DE LA MEDECINE PREVENTIVE DANS L'ORGANISATION PHYSIQUE DE L'ETABLISSEMENT.

A. Hygiène industrielle.

1° Elle voit aux conditions hygiéniques et sanitaires du chantier d'entreprise, allant aux limites extrêmes pour défendre l'employé contre les maladies inhérentes aux conditions du travail. Elle comprend l'observation des mesures destinées à donner aux travaillants la plus grande sécurité sur les points suivants:

- (a) Dans la construction de l'édifice.
- (b) Dans les conditions d'éclairage et de ventilation.
- (c) Dans le nettoyage des pièces.
- (d) Dans les commodités des chambres de toilette et des cabinets d'aisance.
- (e) Absence de fumée et de poussière, d'odeur et d'humidité.
- (f) Enlèvement des déchets qui attirent mouches, moustiques, et autres véhicules de maladie.
- (g) Construction des drains et tuyaux de renvoi.
- (h) Protection des employés contre les exhalaisons toxiques et le danger du contact direct avec des matières nuisibles à la santé et de nature à provoquer des maladies professionnelles.

B. Préventions contre les accidents.

1° Opérer dans l'édifice les changements nécessaires pour éliminer le danger des escaliers, des ascenseurs, des arbres de couche, des puits de lumière, des plateformes, des marches inopportunes sur les planchers, des murs avec angles saigus, des portes qui s'ouvrent du mauvais côté.

2° Réparations des planches brisées, des carreaux de fenêtres, des plafonds et des murailles.

3° Enlèvement des clous qui traînent ou mal plantés, des bouts de planches, des éclats de vitres, des débris de machine ou d'outils, en un mot, de tout obstacle nuisible à la marche.

4° Disposition méthodique des boîtes, des caisses, ou autres objets qui en tombant peuvent causer des blessures.

5° Réparations des instruments, des machines et des outils afin qu'ils ne produisent aucun accident à celui qui s'en sert ou à ses compagnons.

6° Il ne suffit pas que les endroits dangereux soient protégés que des barrières, des gardes, des écrans, des boucliers, des fourreaux soient adaptés aux machines. Ces précautions sont indispensables mais insuffisantes, si ingénieuses et si automatiques qu'elles soient. Il se trouvera toujours quelque maladroit pour se faire prendre ou quelque écervelé pour enlever l'appareil sous prétexte qu'il est gênant. Ce qu'il faut en outre, c'est instruire le personnel, le rendre conscient du danger, et lui donner des habitudes de prudence; en un mot créer un état d'esprit et des pratiques favorables à la "sécurité".

C. La prévention contre le feu, les explosions, l'effondrement des bâtisses n'ont jamais été considérée comme étant du ressort du médecin; mais en s'occupant de médecine industrielle on doit avoir l'oeil ouvert sur tout ce qui peut nuire au bon fonctionnement du principal facteur de production, l'être humain.

III.—LA PREVENTION D'APRES LA NATURE DU TRAVAIL.

A. Les règles générales de la prévention telles que décrites sont applicables à tous les employés, et à toutes les conditions physiques de toutes les industries. Mais la médecine industrielle instituera des mesures spéciales pour chaque genre de production d'après la nature de l'ouvrage.

B. Les compagnies de chemin de fer doivent connaître les risques du transport et du trafic afin d'éviter les accidents; et l'état physique de leurs employés ne doit laisser place à aucune appréhension.

C. Les dangers qui menacent les mineurs sont surtout les gas, les éboulis et les explosions.

D. Les usines de munitions exposent les ouvriers à différentes sortes d'empoisonnements.

E. Les grands établissements de commerce s'efforceront d'éviter l'encombrement, les affections causées par des habitudes sédentaires, la ventilation, l'éclairage et le chauffage.

F. Ainsi, la médecine industrielle doit se mettre au courant de la nature de la production, en général, et de la constitution de chaque employé, pour résoudre les problèmes spéciaux relatifs à la prévention. Il est impossible de définir tous les problèmes spécifiques de l'hygiène industrielle, mais en étudiant la disposition des locaux et leurs conditions physiques, on arrivera à donner aux employés les meilleures garanties pour leur santé, leur bien-être, la sécurité pour les jours de maladie et les années de vieillesse. "En donnant une attention constante et continue aux êtres pensants et sentants qui sont l'âme de la machine; en n'oubliant pas que l'action musculaire des ouvriers dépend plus que l'on ne l'a remarqué, de la nature des pensées et des sentiments que leur inspirent leur travail, leur genre

de vie, l'influence du milieu; le patron s'assurera une coopération plus efficace, qui, en diminuant les fluctuations du personnel, augmentera la somme des bénéfices et la continuité du rendement. Si l'ouvrier est satisfait, il ne songera plus aux grèves ni au chômage. L'observation des activités mentales de l'être humain, tel que l'a instituée la science moderne de la psychologie, a établi de façon sûre et précise la répercussion du moral sur le physique. Au moment où l'esprit scientifique s'applique à l'organisation industrielle, ne convient-il pas de se préoccuper des forces psychiques qui sont en fin de compte, la source où s'alimentent les forces physiques les mieux dirigées et les plus efficaces?"

LA PREVENTION CONTRE LES INCENDIES

Une proclamation royale fixe pour cette année encore une semaine à consacrer par tout le pays à faire l'éducation populaire concernant les mesures préventives des incendies.

S'il fallait chercher la justification d'un tel mouvement, il serait malheureusement trop facile de la trouver dans les statistiques fédérales qui portent les pertes subies par le feu en Canada pendant l'année 1922 à 54 millions de piastres, soit une contribution de \$6.20 par tête de la population.

Pour sa part, notre ville de Montréal contribue d'une façon désastreuse à cette épidémie de feux, dont au moins 75% auraient pu être empêchés par une vigilance plus active et par des précautions raisonnables.

En face d'un mal qui appauvrit notre ville chaque année de millions de piastres et qui met en danger la vie des habitants, le Chef Raoul Gauthier, directeur du service municipal des Incendies, d'accord avec les administrateurs de la Cité, croit l'occasion favorable pour rappeler à tous les citoyens leurs devoirs dans la lutte contre le feu. Le meilleur moyen d'atteindre tout le monde lui a paru être la tenue d'une grande parade, bien annoncée d'avance, et à laquelle participeraient plusieurs appareils du département des Incendies, décorés de banderoles et inscriptions relatives aux pertes énormes qu'entraînent les feux et, d'une façon générale, suggérer à chacun les précautions élémentaires pour se mettre à l'abri du mal. Les maisons d'affaires importantes de la ville sont aussi invitées à fournir chacune un ou plusieurs chars allégoriques, annonçant leurs produits et portant aussi des inscriptions touchant un aspect particulier du problème du feu.

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
J.L.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C.R.
AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 4472

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS

19, rue St-Jacques, Montréal

Saluste Lavery, B.C.L. Maurice Demers, LL.A.

Dan McAvoy, C.R.

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créance,
Réglement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAULT
NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault
30, RUE ST-JACQUES MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change
92, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du Journal "La Presse")

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL
ARPENITEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6350

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal
MONTREAL

Main 6256

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL
ARPENITEUR GEOMETRE

92 NOTRE-DAME EST MONTREAL

**BEAUBIEN, BUSFIELD
& Compagnie**

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

Alfred Roy, B.A. Sc. I.C.
Téléphone Toupin, B.A. Sc. LL.

ROY & TOUPIN

INGENIEURS INDUSTRIELS

Etudes et aménagements des rivières
et des pouvoirs d'eau

603, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL
Chambres 305-5-7

Téléphone Est 2315

S. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3525. — G. E. LEONARD, I.C., 652b Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5880

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

VINCENT, et VINCENT
76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornages — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1166

Tél. Main 5479

ALCIDE CHAUSSE

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises,
Arbitrages, Evaluations, etc.

70, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Tél. Main 2287

Rés. Rockland 319

J. E. C. DAoust

ARCHITECTE

Diplôme de FA. A. P. Q.

successeur de
GAUTHIER & DAoust

180, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

Spécialité: Edifices publics

AQUILA LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Peintures, Articles de
Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches,
Dynamite, Caps, Mallets pour tailleurs
de Pierre, Pelles de bois, etc.
Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.

Tél. Main 3103

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS.

Livres de comptabilité; formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

TELEPHONES: EST 1878-3241



108 et 110, rue Ste-Catherine E.

MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cire.



EXIGEZ LA MARQUE
"ALIGATOR"

quand vous achetez
des

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Saumontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

SUR L'OCEAN ATLANTIQUE

Départs fréquents pour l'Europe, des ports de Montréal et Québec, (de St. John, N.B., durant la saison d'hiver) à destination de Liverpool, Glasgow, Southampton, Cherbourg, Hambourg et Anvers.

Paquebots luxueux, cabines spacieuses, cuisine excellente et services généraux hors pair.

SUR L'OCEAN PACIFIQUE

Départs de Vancouver pour les ports principaux de l'Orient: Yokohama, Kobe, Nagasaki, Moji, Shanghai, Manilles et Hong-Kong.

Traversée rapide par des paquebots spécialement aménagés pour la navigation sur les mers tropicales.

Pour informations, s'adresser à J. E. Parker, agent-général, 141, rue St-Jacques, Montréal, ou à tout autre agent de navigation.

CIE DU PACIFIQUE CANADIEN

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. **AUX PLUS BAS PRIX.**

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

*Dufort &
Beaudoin*

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

Fabrique Canadienne de Bandages

C. MARTIN, Prop.

Dépt. L.

761 MAIN 4782

TRAINS de JOUR
en

5 HEURES
Pour **QUÉBEC**

(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 2.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chairs parloirs et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur

Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chairs dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

LE MARCHÉ POUR LES BISCUITS AU SODA ET LES BISCUITS DE FANTAISIE DANS LES ANTILLES

Par M. L. M. B. Meyers,
du Commissariat du Commerce.

La Barbade, 13 juillet 1923.—Il est impossible de se former une juste idée de la valeur des importations d'avant-guerre des biscuits au soda et des biscuits de fantaisie aux Indes Occidentales, car les livres bleus des diverses colonies ne donnent qu'une classification générale pour: "Pain, biscuits et gâteaux." On importait alors beaucoup de biscuits secs en barils, surtout des Etats-Unis. Depuis lors, la plupart des grandes colonies ont ouvert des établissements pour la confection des biscuits secs et une diminution sensible de ce commerce s'en est suivie.

Si l'on examine les plus récentes statistiques parues, — celles de 1921 — on voit que les rapports de la Guyane anglaise, de la Trinité et de la Barbade ont une classification spéciale pour les "Biscuits non sucrés, en barils" et "non sucrés en boîtes de fer-blanc"; ce dernier groupe représente les biscuits au soda, tandis qu'une autre classe, intitulée: "Autres sortes", comprend les biscuits sucrés ou de fantaisie.

Les chiffres démontrent que sur un total d'importations à la Guyane anglaise de 45,118 livres de biscuits "non sucrés" ou biscuits au soda en boîtes de fer-blanc, les expéditions du Canada atteignaient 31,955 livres; celles du Royaume-Uni, 8,993 livres, et celles des Etats-Unis, 4,170 livres. Les statistiques de la Trinité indiquent que sur un total d'importations de 65,460 livres, le Canada a fourni 29,238 livres, les Etats-Unis, 20,390 livres et la Grande-Bretagne, 15,546 livres. Pour la Barbade, les entrées totales représentant £2,473, le Canada en fournit pour £1,709, le Royaume-Uni pour £743 et les Etats-Unis pour £2.

Avant la guerre, la Grande-Bretagne avait pour ainsi dire, le monopole du commerce des biscuits de fantaisie, mais pendant cette période il fut détourné vers les Etats-Unis et le Canada; la mère patrie s'est, toutefois, emparée de nouveau de ce marché, et sur une valeur totale d'importations de £12,206, pour les trois colonies mentionnées plus haut, le Royaume-Uni en a vendu pour £11,259.

EMPAQUETAGE ET EXPORTATION

Biscuits au soda.—Ceux-ci se vendent en cartons de 5 oz. et de 1/2 liv. et sont emballés pour l'exportation dans des boîtes de fer-blanc fermées hermétiquement contenant de 30 à 35 paquets. Chaque caisse renferme six boîtes de fer-blanc et doit être

en bois solide avec l'indication "Conserver à l'abri de l'humidité". L'emballage des boîtes de biscuits dans des contenants en fer-blanc est indispensable, car les cartons exposés à l'air dans ce climat deviennent mous. Les biscuits au soda sont aussi importés en boîtes de fer-blanc de 2 1/2 et de 2 3/4 livres, par caisses de trois ou quatre douzaines chacune. Outre leur couvercle extérieur, les contenants de fer blanc doivent être munis d'un autre couvercle intérieur, soudé, afin de conserver les biscuits à l'abri de l'air. Ceux-ci doivent, en outre, être enveloppés de parchemin végétal qui les empêche de s'amollir quand les boîtes sont ouvertes. Les biscuits au soda se conservent pendant six à huit semaines dans ce climat, et après ce temps ils peuvent devenir rances, de sorte que l'on n'en peut commander que de petites quantités à la fois. Pour fins douanières, les boîtes de fer-blanc doivent être marquées: "Contenant moyenne, 2 1/2 livres."

Biscuits sucrés.—Ceux-ci arrivent ici en boîtes de fer-blanc de 1 livre, environ quatre douzaines à la caisse, et aussi en boîtes de fer-blanc de 9 livres chacune, par caisses de 8, 16, 24 et 36 boîtes, selon les commandes. Les biscuits sucrés sont pour la plupart expédiés pêle-mêle, les boîtes de fer-blanc étant trop dispendieuses. Les contenants métalliques doivent être pourvus d'un couvercle intérieur qui se déchire, afin de garder les biscuits à l'abri de l'air, et le couvercle extérieur doit être muni de pentures, pour tenir les boîtes bien fermées pendant la vente au détail. D'après un commerçant en vue, la préférence accordée sur ce marché aux biscuits sucrés anglais est due au fait qu'ils arrivent et se gardent toujours en meilleur état que le produit canadien ou américain, et aussi qu'il n'y a presque pas de casse, ce qui n'est pas le cas pour les biscuits des deux autres pays. On a montré au soussigné une boîte de fer-blanc, ouverte depuis quelque temps, contenant des biscuits anglais qui étaient encore très croquants et fermes; l'emballage avait certainement prévenu toute casse. La boîte de fer-blanc était doublée de parchemin végétal, les côtés étaient remplis de fin papier coupé, et chaque rangée était enveloppée de parchemin végétal gaufré et séparée des autres par une autre feuille du même papier. En remédiant aux défauts mentionnés plus haut, le Canada pourrait développer avec ces îles un bon commerce d'exportation de biscuits de fantaisie.

LES CONFÉRENCES A LA CHAMBRE DE COMMERCE

A la réouverture des séances de la Chambre de commerce, M. Joseph Ethier, le président, annonçait que des personnalités en vue de la politique et du monde des affaires viendraient entretenir les membres sur des sujets qui les intéressent. Aidé

de ses collègues de l'Exécutif, M. le président tient parole, et depuis cette date nous avons eu l'avantage d'entendre M. Gaston-Gérard, le maire de Dijon, France, qui a fait l'histoire des Vins de Bourgogne dans une causerie où l'éloquence s'alliait au langage châtié qui le caractérise. Cette conférence avait lieu le vendredi, 14 septembre, alors que les membres étaient réunis en assemblée spéciale.

Le 3 octobre, l'honorable James Robb, ministre fédéral de l'immigration, exposait l'état financier du Canada et continuait sa causerie en discutant le problème de l'immigration saine et laborieuse dont nous avons tant besoin pour alléger notre dette et développer nos ressources naturelles.

Pour le 31 octobre, on nous annonce la visite de l'honorable Arthur Sauvé, le chef de l'opposition à la législature de Québec. M. Sauvé parlera des choses de la province.

Plus tard, mais au moins une fois par mois, d'autres conférenciers seront à l'ordre du jour. Tout ce que la métropole compte d'hommes éminents seront invités à venir rencontrer les membres de la Chambre et leur faire part des connaissances qui leur sont propres. Il en sera de même pour ceux des autres villes et provinces du pays.

C'est dire que les membres de l'exécutif de la Chambre de commerce prennent les moyens de rendre les séances aussi intéressantes et instructives que possible pour le plus grand intérêt des membres.

LES CIRCULAIRES

Au moment d'aller sous presse, nous attirons l'attention des lecteurs sur les trois circulaires qui leur ont été adressées afin de les tenir au courant des faits saillants des lois qui atteignent le commerce. Nous osons croire que les membres apprécieront l'effort qui est fait dans leur intérêt et de l'intention de prouver encore plus la vitalité et la raison d'être de la Chambre de commerce de Montréal.

Ces circulaires sont le fait de l'initiative de M. Joseph Daoust, notre premier vice-président, qui a droit à toute reconnaissance et remerciements.

L'EMPRUNT CANADIEN

Le succès que vient de remporter le dernier emprunt canadien est sans précédent, si on considère les conditions apparentes actuelles du pays. En effet, durant la guerre, ou immédiatement après la fin des hostilités, solliciter \$150,000,000 pour en recevoir \$200,000,000 était une réponse assez compréhensible et quelque peu attendue, mais cinq ans après la fin de la guerre, alors que le pays commence seulement à se remettre de son effort, le ré-

sultat de l'emprunt national est la meilleure annonce, et ce qui est encore mieux, la plus éloquente preuve de la solvabilité de notre pays et de la confiance qu'on a en son avenir.

Il est assez possible d'estimer la répercussion qu'aura sur les affaires cette somme de \$200,000,000, quoique ce ne soit pas de l'argent nouveau qui entre dans les coffres publics. Plusieurs croient, et nous en sommes, que la souscription spontanée d'un aussi fort montant sera de nature à stimuler les affaires, donner plus de courage et moins de crainte pour les nouvelles entreprises ou l'augmentation de celles qui existent déjà.

Si nous avons pu nous charger d'une dette de \$200,000,000 et par surcroît, une autre somme de \$200,000,000, c'est une preuve indéniable que le Canada peut aspirer aux plus grandes destinées.

DES FAITS ET DES CHIFFRES

La production de papier-journal au Canada, pour la période août 1922 à juillet 1923, marque une plus-value de \$12,500,000 sur les douze mois précédents.

Eux Etats-Unis, l'écart entre les besoins et la production s'élargit sans cesse. On y manque de la matière première que nous possédons en abondance et, pour cette raison, le jour semble proche où la production canadienne dépassera la leur. L'industrie tend d'elle-même à se déplacer à notre bénéfice.

Il est beaucoup plus profitable pour le Canada d'exporter le produit achevé, le papier, que la matière première — les billes de bois à pâte à l'état brut. Calculons ce que cela représente. L'an dernier, nous avons exporté 1,011,332 cordes de bois. Travaillé au pays, vendu à nos clients américains sous forme de papier-journal à raison de \$70 la tonne — le prix est aujourd'hui de \$5 plus élevé — ce bois aurait rapporté \$47,195,400 au pays. A l'état brut, c'est un peu moins de \$9 millions que l'on nous a payé ce bois. On voit tout l'intérêt qu'il y a pour nous à tirer le meilleur parti possible de nos ressources forestières. Tel est le souci dont s'inspire la mesure législative par laquelle le Gouvernement fédéral s'est fait autoriser à interdire l'exportation de ces bois à pâte s'il le juge à propos. La question est à l'étude. Le tollé qui lui a fait écho aux Etats-Unis indique bien dans quel état de dépendance ce pays se trouve vis-à-vis nous sur ce terrain.

Pour conclure, la forêt canadienne est une des plus grandes richesses que possède notre pays. On le savait déjà, mais il n'est pas mauvais que les circonstances nous amènent de nouveau à le constater. Dans ses chûtes d'eau, le Canada a sous la main aussi une source abondante et régulière de force motrice — la moins coûteuse qui soit — pour utiliser ces

richesses forestières. Un autre avantage — et non des moindres — est celui d'avoir une main-d'oeuvre exercée et stable pour fournir les effectifs nécessaires à nos usines et scieries qui fabriquent du papier, des pâtes et débitent des bois d'oeuvre. La nature a fait largement les choses. Il ne nous reste qu'à faire notre part, en fournissant le *capital* indispensable à la bonne exploitation de ces ressources naturelles, pour en garder entre nos mains la propriété et le bénéfice.

SEANCE DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce a tenu son assemblée générale trimestrielle le mercredi 5 septembre 1923, sous la présidence de M. Joseph Daoust, 1er vice-président.

Etaient présents:—MM. Paul Joubert, 2ième Vice-Président, Raoul Grothé, trésorier, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J. B. A. Lanctôt, J. S. Bock, S. D. Vallières, J.-A. Debien, C.-E. Gravel, J.-A. Paulhus, Avila Dufort, Aimé Parent, Ed. Gariépy, L.-M. Cornellier, Laurent Turcotte, E.-A. Doucet, N. Petrucci, J. I. Eddé, A.-P. Fortin, A.-H. Hardy, Jos. Boulé, W. L. Higgins (invité), Lambert de Roode, J. C. Groves-Contant, secrétaire pro tem.

M. J.-A. Laferté, membre du Conseil, absent de la ville, s'était fait excuser.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance générale du 6 juin dernier.

Chambre de commerce de Chicoutimi.—La demande que fait cette Chambre à la nôtre de l'appuyer dans son travail pour l'obtention d'une route carrossable à des endroits déterminés plutôt qu'à d'autres, soulève un peu de discussion de part et d'autre et il est finalement résolu de renvoyer cette question à la Commission des Transports pour étude et rapport au Conseil.

The Montreal Board of Trade annonce que le congrès des Chambres de commerce qu'il organisait et qui devait avoir lieu en octobre prochain, est remis à plus tard faute de collaboration.

The Express Traffic Association of Canada avise la Chambre, par un mémoire, qu'elle lui fait tenir, qu'elle s'adressera à la Commission des Chemins de fer pour obtenir une augmentation de ses taux.

M. J.-A. Paulhus se prévaut de son expérience de trente ans pour parler de cette question d'augmenter les taux des compagnies de messageries qui trouvent toujours une raison qui leur semble valable pour ce faire. Je me demande, dit-il en substance, si ces élévations de tarif ne sont pas pour beaucoup dans la cherté de la vie, puisque plusieurs de nos importations et exportations de denrées alimentaires et même de produits manufacturés sont transportés par ces compagnies? Ont-ils réellement raison de faire cette demande? J'en doute.

M. Catelli croit que pour se prononcer équitablement, il faudrait connaître la base sur laquelle l'Association se place pour faire ses tarifs.

Toute la question sera soumise à la Commission des Transports qui fera rapport après l'avoir étudiée.

La firme Quedrué & Dubosq de Montréal soumet qu'un service direct de navires à fret a été inauguré à Chicago le 15 août dernier. Ces transports par le Canal Welland seraient de nature à drainer le trafic du St-Laurent vers Chicago, quoique les Américains semblent si intéressés à la canalisation de notre route fluviale.

La Commission des transports est encore priée de s'occuper de cette question et de faire rapport.

Le *Saint John Board of Trade* demande l'aide de la Chambre dans l'intérêt du port de Saint-Jean, N.-B. Il envoie, en même temps, une lettre-circulaire pour appuyer sa supplique.

L'exécutif avait demandé l'avis de M. Jos. Quintal en l'occurrence et de consentement unanime, le tout est transmis à la Commission des transports.

La Chambre de commerce de Québec voudrait une expression d'opinion sur les moyens à employer pour enrayer l'émigration. Cette question sera étudiée par la Commission d'agriculture de notre Chambre à laquelle elle est référée.

The British Imperial Council of Commerce annonce la tenue du congrès des Chambres de commerce de l'Empire, pour, probablement, le mois de juin prochain. Plus de détails seront donnés quand la date aura été définitivement arrêtée.

M. LE PRESIDENT, en souhaitant la bienvenue aux membres, fait une revue générale des affaires, dont le texte sera publié au BULLETIN.

Causerie de M. Higgins.—M. Higgins, de l'agence de protection Burns, entretient les membres sur des possibilités de mieux protéger les hommes d'affaires.

Reconstruction de l'immeuble.—M. le président émet l'opinion que le temps est venu de parler de la reconstruction de l'immeuble de la Chambre. Il trace les grandes lignes du travail accompli par l'exécutif et de ce qu'il y aurait encore à faire en ce sens. Cependant, dit-il, je ne demande pour aujourd'hui que la consécration du principe et l'opinion des membres. Je ne vous cache pas que le nombre minime de nos membres ne nous permettrait pas d'entrer de suite dans le vif du sujet. Une campagne de recrutement bien organisée, qui porterait notre effectif à 1500 ou 2,000 membres, nous permettrait de réaliser le projet que nous avons à cœur.

M. Joubert répète la suggestion qu'il a déjà faite d'avoir un dîner ou banquet où l'on grouperait la majorité des membres actuels de la Chambre pour discuter à fond les deux questions de construction et de recrutement.

M. Hardy abonde dans l'idée du précédent et dit que si la Chambre veut prospérer, elle doit créer de l'enthousiasme et il n'y a rien comme un petit dîner pour atteindre ce but. On se connaîtrait mieux, on sympathiserait encore mieux et notre Chambre y gagnerait d'autant.

M. S.-D. Vallières appuie le projet de banquet et propose, ce qui est unanimement adopté, que le principe de la reconstruction de l'immeuble de la Chambre soit consacré et qu'un comité composé de l'exécutif, avec pouvoir de s'adjoindre, s'occupe de tout ce qui a rapport au dîner ou banquet prochain, avec l'entente que le prix sera raisonnable afin d'amener le plus de monde possible.

M. Jos. Fortier rappelle les dîners-causeries d'antan que les membres attendaient toujours avec impatience, sachant d'avance tout le profit qu'ils en retireraient pour eux et pour la Chambre.

Exposition à Montréal.—Il est proposé par M. J.-A. Paulhus, secondé par M. C.-E. Gravel:

ATTENDU QUE la Chambre de commerce du district de Montréal a, de tous temps, favorisé un projet d'exposition à Montréal;

ATTENDU QU'elle voit le rêve qu'elle a caressé en partie accompli par la formation d'une "ASSOCIATION DE L'EXPOSITION DE MONTREAL";

ATTENDU QUE dans l'intérêt de ses membres, la Chambre de commerce doit être représentée dans le bureau de direction de cette association par son président.

ATTENDU QUE M. Alfred Lambert, qui représentait notre Chambre en sa qualité de président, a offert de se retirer en faveur du président actuel.

IL EST RESOLU:

Que le président en office de la Chambre de commerce du district de Montréal soit délégué pour la représenter dans le bureau de direction de la dite Association de l'Exposition de Montréal, avec M. C.-H. Catelli.

Qu'à l'expiration du terme d'office du dit président, il cèdera sa place à son successeur et ainsi de suite.

Que copie de la présente soit adressée au secrétaire de l'Association de l'Exposition de Montréal avec prière d'agir conformément au désir qui y est exprimé. Adopté.

Admission de nouveaux membres.—M. David Deschamps et M. Laurent Turcotte, proposés par M. J.-A. Laferté, J.-S. Bock et F. Rioux, par le secrétaire et N. Pétrucci, par M. A. Fortier et le secrétaire.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 12 septembre 1923, sous la présidence de M. Joseph Daoust, 1er vice-président, en

l'absence de M. Joseph Ethier, président, retenu chez lui par la maladie.

Etaient présents:—MM. Paul Joubert, 2ème V.-P., Raoul Grothé, trésorier, J.-B.-A. Lanctôt, Jos. Fortier, Alex. Prud'homme, J.-A. Laferté, Pierre Rolland, J.-V. Desaulniers, C.-E. Gravel, Edouard Gariépy, J.-N. Cabana, J.-C. Groves-Contant, secrétaire pro tem., membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. L.-M. Cornellier, H.-C. Cornellier, membres de la Chambre.

Les minutes des assemblées du Conseil des 16 mai et 31 juillet sont adoptées comme lues.

Le Conseil décide de donner suite à la lettre de la Canadian Brotherhood of Railroad Employees en lui annonçant qu'elle verrait avec faveur la Ville de Montréal choisie comme site de leur prochaine convention.

Une communication de la Commission du Service Civil en rapport avec des positions gouvernementales vacantes est référée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales pour action.

Reconstruction de l'immeuble.—M. le président entre de suite dans le sujet en disant que le but de l'assemblée est de discuter la question de la reconstruction de l'immeuble, dont le principe a été adopté lors de la dernière réunion générale. Il croit que cette discussion ne devrait pas tourner en fumée ou rester lettre-morte, mais qu'elle devrait plutôt créer de l'enthousiasme et de l'ardeur pour mener le projet à bonne fin. Il faut, dit-il, qu'on exécute ce travail avec toute la dextérité possible pour qu'aux premiers jours du printemps prochain, la démolition se fasse et que de ces ruines, surgisse un immeuble qui soit l'orgueil du commerce canadien-français.

Cependant, continue-t-il, on doit en même temps et surtout, songer à faire une campagne de recrutement. Aussi longtemps que nous n'aurons pas au moins 1200 membres, comme je le disais dans mon discours d'ouverture, il est inutile de songer à la reconstruction. Je ne vous cache pas que je trouve que la souscription annuelle actuelle est trop minime et vous soumetts, comme suggestion, de la porter à \$15. Devrait-on abolir le droit d'entrée et faire une unique somme de \$15? A vous de décider. Mais par l'augmentation de la souscription, nous serions en état de fonder sur des bases plus larges que maintenant ce bureau de renseignements qui tiendrait les membres au courant de toutes les questions de tarifs, douanes, impôts, etc. Cela leur économiserait du temps et de l'argent et ils constateraient qu'on fait quelque chose d'immédiat pour eux. Alors, il y aurait intérêt à faire partie de la Chambre.

Comment procéder pour créer l'enthousiasme? Donner un banquet où on réunirait le plus de membres possible et où, aussi, on discuterait à fond ces deux questions de recrutement et de reconstruction. A vous de décider la date.

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317.

EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4129

Eugène Prévost
L.L.C.

Hermas Ferras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

Main 7059

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

J. Arthur Archambault

L.A., G.G.A.

Licencié en Comptabilité

CI-DEVANT DU BUREAU DE L'INS-
PECTEUR DE L'IMPOT SUR
LE REVENU

30, SAINT-JACQUES - Chambre 42

Tél. Main 1212. Rés.: Tel. Est 5615w

VOLAILLES DE TOUTE SORTE.
OEUFs FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

39, MARCHÉ BONSECOURS
Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 430 - 3751 - 3948

Tél. Est 148

Les Ouvrages d'Art en cuivre

(A responsabilité limitée)

OUVRAGES EN CUIVRE DE
TOUS GENRES

Plaquage en or, argent, nickel,
cuivre, etc.

247, RUE SANGUINET MONTREAL

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest - Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et bénéfices de prix de ventes.

J. V. DESAULNIERS

IMMEUBLES
PRETS

Assurances
Administration

DE

PROPRIÉTÉS
ET DE
SUCCESSION

GERANT

The Greater Montreal Land
Investment Company, Ltd.

CHAMBRE 502, 90, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN

\$2.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

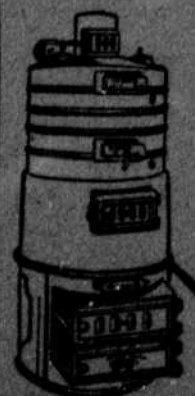
TEL. MAIN 1440

MONTREAL.

Tél. Est 1858

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le**

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4735 - 4736

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

268 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

**BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL**

I. L. LAFLEUR, Président.
C. F. STURHAHN, Vice-président,
THEODORE MEUNIER, Directeur.

1817--Fire Association--1923

de Philadelphie

ELIHU C. IRVIN, Président

ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

Total de l'actif	\$17,337,395.19
Surplus des porteurs de polices	5,607,908.99

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.
B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235

M. J. B. A. Lanctôt, s'appuyant sur son titre de fondateur de la Chambre, rappelle les moments difficiles par lesquels elle a passé. Il énumère le travail considérable qu'elle a accompli depuis les trente-six années de son existence et émet l'opinion que si le tout était publié en pamphlet ou circulaire et remis aux membres qui les distribueraient à ceux qu'on veut recruter, la propagande serait assez facile et très productive. D'un autre côté, ce sont les jeunes qui doivent créer l'enthousiasme et donner l'élan.

M. Joubert est d'avis qu'un comité devrait être formé en vue de cette campagne de recrutement et il n'a aucun doute que si on donne tous les renseignements aux membres, comme l'entend M. le président, la partie sera gagnée. Il est en faveur de l'augmentation de la souscription et veut voir notre institution dotée d'un édifice convenable.

M. Joseph Fortier déplore l'apathie des nôtres envers la Chambre. On manque de vie, dit-il. Pourtant, c'est dû à elle si nous avons un port national; des quais des mieux aménagés; une frappe de la monnaie; une Ecole des Hautes Etudes et un projet de Canal de la Baie Georgienne, etc.

A M. Grothé qui demande s'il y a des données approximatives quant au coût et aux revenus du nouvel immeuble, M. le président répond que le tout sera à la disposition des membres dès la prochaine réunion.

M. C.-E. Gravel abonde dans l'idée de reconstruction et de recrutement, mais redoute l'augmentation de la souscription avant la campagne.

M. L.-M. Cornellier pose comme exemple, pour l'augmentation de la souscription, l'état de l'Association des marchands-détaillants qui, à \$2. avait 200 membres et par la hausse à \$5. elle en a rapidement obtenu 1200. C'est notre devoir de maintenir la suprématie de la Chambre sur toutes les autres organisations, dit-il, en conclusion.

M. H.-C. Cornellier a foi en l'envoi d'une circulaire dans laquelle on énumérerait tout ce que notre institution a fait.

M. J.-V. Desaulniers est en faveur de la campagne précitée pourvu qu'elle soit faite avec méthode et système par un comité de recrutement. Il croit que de bons recruteurs feraient un excellent travail. On leur paierait un salaire ou une commission. Il opine pour un banquet annuel et l'immeuble sera la conséquence du recrutement.

MM. Rolland et Prud'homme approuvent les remarques qui ont été faites et le dernier serait en faveur de sectionner les différents commerces qui sont représentés à la Chambre.

Après l'émission d'opinions sur le sujet, il est finalement décidé, à la suggestion de M. le président, que le banquet ait lieu le 3ème jeudi d'octobre et que le prix du billet ne dépasse pas \$2.50. L'exécutif verra à son organisation. Adopté.

Election d'un nouveau conseiller.—Il est pro-

posé par M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. J.-P. Rolland, que M. J.-O. Bourcier, marchand de soieries en gros, soit élu conseiller de la Chambre de commerce en remplacement de feu M. J.-E. Morin, et ce, d'ici les prochaines élections. Adopté à l'unanimité.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 26 septembre 1923 sous la présidence de M. Joseph Ethier, président.

Etaient présents:—MM. Joseph Daoust, 1er V.-F., Raoul-O. Grothé, trésorier, Adélar Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, Joseph Fortier, F.-C. Laberge, C.-E. Gravel, J.-A. Laferté, J.-A. Paulhus, J.-N. Cabana, J.-C. Groves-Contant, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. Léon Trépanier, Dr Brisson, L.-M. Cornellier, Dr Poissant, H.-C. Cornellier, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Les minutes de l'assemblée du Conseil du 12 septembre sont lues et adoptées.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à certains communiqués.

La demande de la Canadian National Safety League est laissée sur la table.

Prix des vins ordinaires.—M. A.-H. Hardy demande à la Chambre d'étudier les moyens de mettre les prix des vins ordinaires à la portée du public et d'améliorer le système de distribution d'iceux dans toute la province de Québec. La Commission pour l'expansion du commerce étudiera cette question et fera rapport.

Le secrétaire attirera l'attention des autorités fédérales sur le traitement qui est fait à nos industriels, en allant chercher en Angleterre des décorateurs pour les travaux du gouvernement, quand on trouverait au Canada toute la compétence désirable.

Service préventif des incendies.—Le communiqué du surintendant du service préventif des incendies sera publié dans le BULLETIN. Le Conseil en approuve la teneur et sympathise avec le mouvement. L'exécutif est prié d'y donner aussi une suite tangible.

L'émigration.—Le Conseil adopte unanimement, après des explications de MM. Ad. Fortier et L.-M. Cornellier, sur proposition de M. Fortier, secondé par M. C.-E. Gravel, le rapport de la Commission de l'Agriculture et de la Colonisation, dont le texte sera inséré au BULLETIN. La Chambre de commerce de Québec sera priée, en retour, de nous faire connaître ses vues et ses suggestions sur cette question.

Tarifs des messageries.—Le rapport de la Commission des Transports sur la demande d'augmentation des tarifs de messageries est laissé sur la table.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des Comptables et Auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des Comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger, MONTREAL



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

Canadian Government Merchant Marine, Limited SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, N.-E., en hiver.

Pour Hamilton, Nassau, Kingston et Belise.

Taux raisonnables. Accomodation supérieure pour les passagers.
Excellente cuisine.

CROISIÈRES DE VACANCES (ÉTÉ ET HIVER) SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec en été, de Halifax, N.-E., et Saint-Jean,
N.-B., en hiver.

Pour Londres et Anvers, toutes les quinze semaines.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes
les quinze semaines.

— Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Charlottetown, I.-P. E., et St-Jean, Ter., toutes les trois semaines.
Accomodation limitée pour passagers.

De Vancouver, C. B.

Pour Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Pour la Chine et le Japon, tous les mois.

— Pour les Indes et les Détroits, tous les mois.

SERVICE DES CÔTES DU PACIFIQUE (toutes les semaines)

De Vancouver et des ports de l'île de Vancouver

Pour Seattle, San Francisco, Wilmington, Blainey, Nanaimo, Powell
River, Ocean Falls, Astoria, San Pedro, Victoria.

Renseignements de tous les agents des

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

ou

B. C. KEELEY, gérant Côte du Pacifique, Vancouver, C. B.

F. G. WOOD, agent général du fret d'Ontario,

52 rue King, Toronto, Ont.

WM. PHILLIPS, gérant européen, C. G. M. M.

17-19 Cockspur St., Londres, S. W. L., Angleterre.

W. A. CUNNINGHAM, gérant du trafic, 238 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE (FRENCH LINE)

SERVICE HEBDOMADAIRE

NEW YORK—LE HAVRE—PARIS

Par les Paquebots luxueux et rapides à 4 et à 2 hélices
PARIS — FRANCE

LAFAYETTE — LA LORRAINE — LA SAVOIE

et par les paquebots à classe unique

ROCHAMBEAU — LA TOURAINE — LEOPOLDINA

CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

SERVICE SUPÉRIEUR—EXCELLENTE CUISINE

Pour plus amples informations, dates des départs, tarifs,
choix des installations, s'adresser à

GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux.

22, RUE NOTRE-DAME, OUEST

TEL. MAIN 2006

MONTREAL

M. J.-N. Cabana fait remarquer qu'avant de présenter à la Commission des chemins de fer un rapport approuvé par la Chambre, favorisant ou combattant cette demande, il serait bon de connaître le bilan de ces compagnies. Elles devront tout d'abord fournir des chiffres précis de leurs opérations.

Il est en conséquence proposé et unanimement adopté, que la Chambre de commerce s'objecte à la prise en considération de toute demande d'augmentation des taux de messageries, aussi longtemps que ces compagnies ne soumettront pas un état détaillé de leurs recettes et dépenses. Le secrétaire avisera la Commission des chemins de fer en ce sens.

Route carrossable vers Chicoutimi.—Le rapport de la même commission au sujet d'une route carrossable vers Chicoutimi est retourné à la dite Commission avec prière de le reconsidérer.

Demande du St. John Board of Trade.—Un autre rapport de la Commission des Transports relatif à l'appui que demande à notre Chambre le St. John Board of Trade, est adopté et le texte en sera publié au BULLETIN.

Version française du Bulletin des renseignements commerciaux.—M. J.-N. Cabana proteste contre la lenteur qu'on met à publier la version française du Bulletin des renseignements commerciaux et afin d'aggraver encore plus la position, on annonce qu'il ne sera adressé à l'avenir qu'à ceux qui en auront payé l'abonnement. Vu les retards dans la distribution, les abonnés ont, peut-être, vus et cette raison pourrait suffire à en supprimer complètement la publication en français.

Il propose de demander au département du Commerce, à Ottawa, d'expédier en même temps les versions française et anglaise et d'en supprimer le prix d'abonnement. Adopté.

Timbres sur chèques, etc.—M. Adélar Fortier propose, appuyé par M. J.-A. Paulhus: Que les timbres du Revenu "Accise" à être apposés aux chèques, billets, lettres de change, etc. . . soient mis en vente à tous les endroits où les timbres-poste ordinairement sont achetés, afin d'être plus accessibles au public en général. Adopté.

Commission de l'agriculture.—Il est proposé par M. C.-E. Gravel secondé par M. R.-O. Grothé, que M. J. Arthur Paquet soit élu membre de la Commission d'Agriculture et Colonisation en remplacement de feu M. Morin. Adopté.

Commission des transports.—Il est proposé par M. F. C. Laberge, secondé par R.-O. Grothé, que MM. J.-A. Paulhus, S. Ouimet et J.-O. Bourcier soient adjoints à la Commission des Transports. Adopté.

Commission des finances.—Il est proposé par M. F.-C. Laberge, secondé par M. Adélar Fortier, que MM. C.-H. Catelli, Alfred Lambert et Joseph Fortier soient adjoints à la Commission des Finances. Adopté.

Loi de faillite.—MM. Jos. Fortier et J. B. A. Lanctôt font adopter une résolution à l'effet de diviser la province de Québec en quatre districts pour les fins de l'administration de la loi de faillite. Le texte en sera publié dans le BULLETIN.

Exploitation du Capital.—M. C.-H. Cornellier met les membres de la Chambre et le public en général en garde contre une exploitation du capital qui est faite par la vente d'actions dans des compagnies dont l'existence est douteuse.

Proposition de nouveaux membres.—MM. Arthur Landry, présenté par M. Léo Delâge, — Jcs. Jutras, par le secrétaire, — S. Lozeau, par M. S. Ouimet, — C.-N. Moisan et A. Charest, par M. Joseph Jutras, sont proposés comme membres de la Chambre.

Et la séance est levée.

— o —

Commission de l'Agriculture et Colonisation.

La Commission de l'Agriculture et Colonisation, a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la demande de la Chambre de Québec au sujet de l'émigration des nôtres vers les Etats-Unis et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes:

ATTENDU QUE la majorité des citoyens de la province de Québec est composée de cultivateurs qui approvisionnent durant une partie de l'année les marchés des villes;

ATTENDU QUE ces cultivateurs achètent pour des sommes énormes les produits de toute sorte et que, jusqu'à un certain point, la manufacture, le commerce et l'industrie dépendent de leur prospérité;

ATTENDU QUE depuis plus d'un an, les nôtres émigrent vers les Etats-Unis en très grand nombre;

ATTENDU QUE cet exode met en péril notre unité nationale et risque fortement de compromettre notre activité commerciale;

ATTENDU QUE les cultivateurs sont de plus en plus grevés de taxes de toute nature et à tel point, qu'étant donné les pauvres rendements de la terre et le coût élevé de la main-d'oeuvre, quand ils peuvent l'avoir, ils en sont réduits à ne payer les dites taxes qu'à la dernière minute, pour s'éviter

IL EST RESOLU:

Que le gouvernement provincial se charge entièrement du coût de la voirie et de son entretien et ne laisse aux cultivateurs que les taxes municipales et scolaires.

Que vu les énormes profits que fait la Commission des Liqueurs, il sera facile au gouvernement d'alléger le fardeau du cultivateur sans que personne n'en souffre.

Qu'il est opportun de créer des industries connexes à l'agriculture telles que celles du sucre de betterave, du lin, du fil de chanvre et des conserves dans les régions où les matières premières peuvent se cultiver, et que pour en arriver à des résultats

satisfaisants, la province soit divisée en districts distincts, s'il y a lieu.

Qu'on devrait enseigner encore plus dans les écoles rurales, l'amour du sol natal et soigner l'instruction élémentaire, et s'efforcer de recréer la population par des amusements moraux et instructifs.

Que la loi exige que le secrétaire-trésorier de toutes les municipalités rurales soit tenu de faire rapport au département de l'Agriculture à Québec, des intertions d'émigration qu'il y aurait dans son arrondissement afin de les circonvénir.

Pour la Commission de l'Agriculture,
ADELARD FORTIER,
Président.

— o —

Commission des Transports.

La Commission des Transports a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la demande du St. John Board of Trade et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes:

Que l'on doit s'efforcer de développer nos ports afin de concurrencer avec nos voisins et ceux des autres pays.

Que votre Commission est très sympathique au mouvement du St. John Board of Trade, St. John, N.-B., qui consiste à inciter les hommes d'affaires canadiens à utiliser nos ports, et par là aider à améliorer les affaires en général et créer plus d'entente et d'amitié entre les races qui peuplent le Canada pour faire de celui-ci une grande nation.

Pour le Président de la Commission,
JOSEPH DAOUST.

Montréal, 20 septembre 1923.

— o —

LA LOI DE FAILLITE

Résolution adoptée par le Conseil de la Chambre de commerce à sa séance du mercredi 26 septembre. Proposé par M. Joseph Fortier, Secondé par M. J.-B.-A. Lanctôt:

ATTENDU QUE cette Chambre de commerce est très intéressée à l'administration efficace de la justice et notamment à la bonne administration de la loi de faillite;

ATTENDU QUE par la loi de faillite il est prévu que le Gouverneur en Conseil pourra diviser tout district judiciaire en telle division qu'il jugera à propos pour les fins de la bonne administration de la loi;

ATTENDU QUE par un arrêté en Conseil, passé le 25 août 1923, et publié dans la Gazette Officielle le 8 septembre 1923, le district judiciaire de la province de Québec, pour la faillite, pour les fins d'administration de la dite loi, dans ce district seulement, a été divisé tel que décrit et numéroté dans

l'annexe ci-jointe, savoir en douze divisions comprenant chacune les districts mentionnés à la Cédule "d";

ATTENDU QU'il est de l'intérêt du public en général et du commerce, et du règlement équitable des affaires en vertu de la loi de faillite que la province de Québec soit, pour les fins d'administration de la dite loi, divisée en quatre districts seulement;

ATTENDU QUE toutes les procédures en matière de faillite sont sommaires et ne peuvent souffrir de retard sans causer des torts souvent irréparables;

ATTENDU QUE les Juges ont leurs bureaux à Montréal et à Québec, et que ceux-ci ne sont dans leurs districts respectifs que pour la durée du terme fixé pour les causes ordinaires.

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt général que les officiers qui administrent la loi de faillite soient compétents et que les Registraires de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke ont fait leur preuve à ce sujet.

ATTENDU QUE le haut commerce et la plupart des créanciers résident dans Québec et Montréal et qu'il serait contraire à l'intérêt du commerce et des créanciers de ces faillites que le règlement des faillites s'effectuât dans les districts éloignés, leur imposant ainsi des dépenses énormes, pour l'assistance aux assemblées pour la préservation de leurs intérêts.

Nous recommandons respectueusement et demandons que pour les fins de la loi de faillite, cette province soit divisée en quatre divisions, savoir:—

Montréal No 1—comprenant les districts de Montréal, Iberville, Richelieu, St-Hyacinthe, Terrebonne, Beauharnois, Hull, Pontiac, Joliette et Montcalm.

Québec No 2—comprenant les districts de Québec, Beauce, Arthabaska, Montmagny, Chicoutimi, Saguenay, Rimouski, Abitibi, Gaspé et Kamouraska.

Sherbrooke No 3—comprenant les districts de Sherbrooke et Bedford.

Trois-Rivières No 4—comprenant les districts de Trois-Rivières et Nicolet.

— o —

EXPOSITION DES JOUETS

On nous informe que l'exposition des jouets aura lieu à New-York du 4 février au 8 mars 1924, où 2,500 manufacturiers de jouets ont l'habitude d'exposer leurs produits.

Cet étalage est des plus complets et permet aux acheteurs de faire leur choix sur place.

Nous attirons l'attention des membres sur l'opportunité qui leur est offerte par cette exposition.



LES
PRODUITS
UNIC

SONT

*"toujours
les
meilleurs"*

Montreal Dairy

COMMERCE A VENDRE

LA MAISON

T. THEO. VALIQUETTE, LIMITEE,

259, rue Ste-Catherine Est

Etablie depuis 30 ans

GROS ET DETAIL

Marque de commerce de réputation
des tabacs Valiquette. Conditions fa-
ciles.

Pour renseignements, s'adresser au
magasin, 259 Ste-Catherine est, ou au
No 1149 rue St-Hubert, ou par télé-
phone à St-Louis 7649.



Propriétaires et distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons,
Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomato, Vi-
naigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allu-
mettes, Beurre de Pistaches, et autres produits
excellents.

Laporte Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest

MONTREAL

Le nouvel hotel de Winnipeg

MARLBOROUGH

220 CHAMBRES — 220 BAINS

TOUTES VERS L'EXTERIEUR

Salles d'échantillonnage et d'assemblée

Déjeuner de club — Lunch — Dîner
à table d'hôte

Au centre du quartier des affaires, de la
finance et des théâtres

EPARGNE DU TEMPS ET DE L'ARGENT

ETABLIE EN 1887
JOS. COTE Limitée

QUEBEC
Importateurs et négociants en gros
EPICERIES
BISCUITS, CONFISERIES,
CHOCOLATS, etc.

Loyauté
fait
notre
force



Qualité
fait
notre
excellente

Les cigares "Côté Clear Havana" son garantis
sans rival à prix égaux.

Bureau et magasin de gros:

186 rue Saint-Paul, Québec

8 SUCCURSALES A QUEBEC

Pour tabacs, cigares et articles de fumeurs.

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

**Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
Architecte**

DUREE DES COURS:

Division des Ingénieurs: quatre années.

Division des Architectes: cinq années.

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

COURS D'ETE:

Du 2 juillet au 15 septembre, en vue des examens d'admission de septembre. Les finissants des cours classiques qui veulent éviter l'année de préparation suivront les cours d'été avec avantages.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

**22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL**

importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

QUI EST - IL

Qui est le monsieur à l'intérieur du bureau ?

C'est — le monsieur qui ignore vos télégrammes;

— le monsieur que vos voyageurs ont peur d'aborder dans la rue;

— le monsieur qui est toujours "sorti" ou "occupé" quand ils viennent le voir;

— le monsieur qui ne répond jamais à vos lettres d'offres spéciales;

On vient de l'appeler par Longue Distance. Il ne sait pas encore à qui il a affaire, mais il se montre aussi empressé que s'il avait une faveur à demander !

Le Longue Distance pénètre dans les endroits interdits aux voyageurs. Une campagne bien conçue par Longue Distance supprime toutes les barrières.



Chaque Téléphone Bell est une

Station à longue Distance.

BANQUE DE MONTREAL

— Etablie il y a 100 ans —

Capital versé: \$27,250,000

Surplus: \$27,250,000

Profits indivis: \$882,941

Total de l'actif: au-delà de \$650,000,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

The Rt. Hon. Lord Shaughnessy, K.C.V.O.
M. C. R. Hosmer,
M. H. R. Drummond,
M. D. Forbes Angus,
M. Wm. McMaster,

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.
Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.
Lt. Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.,
M. Harold Kennedy,
M. H. W. Beauclerk,
M. G. B. Fraser,
Son Honneur Henry Cockshutt,

M. J. H. Ashdown,
M. E. W. Beatty, C.R.,
L'Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.,
Général Sir Arthur Currie,
G.C.M.G., K.C.B.,
M. James Stewart,
M. F. E. Meredith, C.R.,

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gér.-général.

SUCCURSALES

Canada et Terre-Neuve: La banque a des succursales dans toutes les principales cités et villes.
Londres, Angleterre.
Paris, France.

Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, Wash.
Mexique: Ville de Mexico, Veracruz et Pueblo.

Les Indes Occidentales, la Guyane Anglaise et l'Afrique Ouest: La Colonial Bank (la Bank of Montreal y a un intérêt).

COLLABORATION

Nous avons contribué au succès d'un grand nombre de nos clients et leur succès fait notre orgueil.

Nous avons fait plus que de contribuer à nous faire des clients désirables, nous nous sommes fait des amis dévoués.

Nous offrons à nos clients non seulement notre travail mais notre entière collaboration.

"Nous sommes à votre service"

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

LA BANQUE NATIONALE

339 succursales et agences au Canada.

Fondée en 1860

BUREAU DE DIRECTION

Président:

L'HON GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Président de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:

J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.

HON. J. NICOL, Trésorier provincial.

E. R. DECARY, Notaire, Vice-Président de la Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada.

A. N. DROLET, de P. G. Bussièrès & Cie, Québec.

NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.

A. B. DUPUIS, marchand de gros, Québec.

NAZ. FORTIER, manufacturier de cuir, Québec.

C. E. TASCHEREAU, notaire, Président de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DES RIVIERES, Gérant-Général.

Correspondants dans le monde entier.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900. — Siège social: MONTREAL, CANADA.

Capital autorisé: \$5,000,000; Capital versé: \$3,000,000; Fonds de réserve et Profits accumulés: \$1,525,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.—Président: L'honorable Sir Hormidas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien". — Vice-Président: M. W. F. Carsley. — Vice-Président: M. Tan-crède Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co." — M. G. M. Bosworth, président "Canadian Pacific Steamships Limited". — L'honorable Némèse Garneau, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada". — M. Emilien Daooust, président "Librairie Beauchemin Limitée", Commissaire du Port de Montréal. — M. S. J. B. Rolland, président "Cie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Président: L'honorable N. Perodex, N.P., Ministre du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Consolidated". — Vice-Président: M. J. Auguste Richard, administrateur de l'Université de Montréal. Président "Fashion Craft Manufacturers Limited". — L'hon. E. L. Patenaude, C.P., avocat, membre du Parlement Provincial, administrateur de l'Alliance Nationale.

Au Royaume des Tapis

Fondé en 1872

51^{ème} Année

GROS et DETAIL

Importateurs directs, nous pouvons embellir votre foyer à des prix défiant toute compétition !

Choix insurpassable de marchandises exclusives de qualité garantie dans les plus nouveaux dessins !

FILIATRAULT

SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux, Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Tél. Est 635

MONTREAL

GRAINES DE SEMENCES, PLANTES, ETC.



GRATIS

Le nouveau catalogue français pour 1923 sera prêt le 15 janvier. Reservez votre copie en téléphonant immédiatement à MAIN 3036.

ARTICLES et NOURRITURE

pour Volailles, Oiseaux, etc., toujours en magasin.

HECTOR L. DERY

17 à 23 Notre-Dame Est

MONTREAL

GIN MELCHERS CROIX D'OR



Fabriqué à Berthier ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

3 GRANDEURS DE FLACONS: GROS — MOYENS
PETITS

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de
l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin,
:: Portage La Prairie, Medecine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.